

CONSEIL D'ECOLE
1er trimestre de l'année scolaire 2025 / 2026

Date du conseil 13/10/2025

Présents

IEN : M. Respaud IEN circonscription HG15 :excusé

Enseignants

Isabelle Pech, , Sabine Cabos, Nathalie Milano, Christian Bristot, Nathalie Célestin, Isabelle Dufour, Claire Becaud, Nadia Knee ,Edith Dufour, Laetitia Bastoul

Représentants des parents d'élèves

Trouve Stéphanie, Bleneau Adélaïde , Roques Cyril

Mairie

Mme Tardieu Jessy adjointe au maire chargée de l'éducation
Mme Delgiorno Sabrina (excusée)
M.Roux : des services techniques (excusé)
Mme BAEZA coordinatrice politique éducative et sociale
Mme DEGORGUE coordinatrice enfance jeunesse

ALAE

M. SANGOUARD Simon

RASED

DDEN

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe
- Effectif et répartition
- Règlement Intérieur
- PPMS
- Evaluation école
- Programme PHARE
- RASED
- Rythmes scolaires
- Coopérative scolaire : bilan
- Travaux mairie :
- Projets et sorties

1 Effectifs rentrée 2025

Les effectifs prévus à ce jour sont :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
30	40	49	37	51	207

Suite à la fermeture de classe il y a 3 classes à plusieurs niveaux. Il faudra être vigilant à ce que l'an prochain nous n'ayons pas une fermeture supplémentaire.

2 Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur, puis vote à l'unanimité.

Plus de service civique suite à une nouvelle directive, donc les entrées et sorties de l'école se font sur les temps de récréation sauf pour les enfants avec des soins réguliers. Les parents sont partie prenante. Ils ont bien compris la problématique. De fait, tout se passe bien.

Poursuite de la mise en place du livret scolaire numérique semestriel. Les parents devraient pouvoir y accéder en ligne, nous leur donnerons les modalités dès que possible.

Rappels importants :

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent prévenir l'école au 05 61 91 97 13 avant 9h00 de préférence (message sur le répondeur école, celui-ci est consulté régulièrement, mais il est impossible de rappeler les familles pour assurer l'accusé réception du message). Ne pas appeler à la maternelle.

Un enfant qui reste à l'école dans l'attente d'un parent qui devait venir le chercher, mais qui du fait d'un empêchement, a du retard, sera confié au ALAE dès 16h 30.

Important : Il est vivement recommandé aux parents de marquer au nom de l'enfant tous ses vêtements, ainsi que tous ses objets personnels. Malgré un rappel tous les ans, beaucoup de vêtements restent à l'école car les élèves ne les reconnaissent pas lorsque l'on passe dans les classes. Le directeur de l'ALAE précise que beaucoup de vêtements soi-disant perdus sont dans les locaux de l'ALAE.

INTERPHONE : Nous n'avons plus de jeunes en service civique : pas d'entrée et sortie en dehors des récréations.

Jeux récréation : les jeux de la maison sont interdits (trop de disputes). Il sera proposé à nouveau comme l'année précédente, en réponse à une demande des parents selon laquelle certains enfants s'ennuient sur ce temps de pause, des élastiques et des cordes à sauter en plus des autres activités déjà possibles sur le temps de récréation (marelles, araignée, toboggan, cage de foot, panier de basket, labyrinthe).

3 PPMS- ÉVACUATION

Sécurité renforcée vigipirate

1 exercice incendie a été réalisé le mardi 30 septembre: en moins d' 1 minute les élèves du bâtiment étaient rassemblés à l'extérieur. La classe du préfabriqué n'a pas entendu l'alarme, mais la commission de sécurité informe que c'est normal, car ce n'est pas le même bâtiment. Les nouvelles portes ont bien fonctionné.

1 exercice attentat-intrusion a été réalisé le 7/10/2025. Tout s'est bien passé, les élèves ont bien réagi, seule une porte extérieure était ouverte.

1 exercice risques naturels (ou technologiques) et 1 autre exercice incendie seront réalisés au cours de cette année scolaire.

Rappel des consignes :

- Les portes hall d'entrée de l'école et côté classe d'Isabelle DUFOUR doivent toujours être fermées à clefs. Sauf pendant les récréations et EPS dans la cour : il faut pouvoir rentrer rapidement et s'enfermer.
- Il est demandé aux enseignants de fermer les stores dès qu'ils quittent la classe (sport, sorties...) sauf pendant les récréations.
- Les portes des toilettes extérieures doivent être fermées après chaque récréation.
- PAI : l'ALAE ayant un double, les PAI sont donc conservés dans les classes. Il faut trouver un lieu inaccessible.
- Il y a une valise ppms dans chaque secteur. Ces valises sont vérifiées en début d'année.
- Quand une classe est dehors, la directrice prévient l'enseignant en charge de la classe par téléphone. Les enseignants sont tenus d'avoir leur téléphone portable lors des sorties.

4 Évaluation école

L'an dernier l'école a été évaluée.

Suite à cette évaluation, 3 domaines ont été dégagés pour engager plus loin notre réflexion sur nos pratiques et nos futurs projets :

- **Domaine 1 : apprentissage et parcours des élèves** Programmation des Contenus Pédagogiques: liaison GS-CP / mémorisation des faits numériques à travers les différents cycles / résolution de problèmes en favorisant la manipulation ;
 - **Domaine 2 : vie, bien être élève, climat scolaire** : tout était positif . organisation des espaces investis par les enfants sur le temps de récréation, pour favoriser la parité dans les différents espaces, en fonction des jeux proposés
 - **Domaine 3 : acteurs et fonctionnement** : Inclusion et Accessibilité des Apprentissages : pour les enfants en difficultés et leur accession aux apprentissages . Enrichissement du plan culturel et sportif.
- **Projet d'école** : suite à l'évaluation d'école les enseignants vont rédiger un nouveau projet d'école, en s'appuyant sur les éléments communiqués par l'équipe des évaluateurs.

5 Programme PHARE

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Il est mis en œuvre depuis la rentrée 2022 dans toutes les écoles élémentaires et tous les collèges publics.

Il est important de rappeler que l'on parle de harcèlement lorsque la violence physique ou verbale a eu lieu à plusieurs reprises sur le même enfant.

Le mot est en effet vite utilisé à mauvais escient, et par les enfants, et par les parents. Il faut être vigilant quant à son emploi afin de ne pas en retirer la gravité lorsque l'on se trouve réellement face à cette situation.

Ce thème est travaillé de différentes façons en tenant compte des niveaux de classe.

Présentation du protocole.

Nouvelle loi mars 2022

Article 222-33-2-2 du Code pénal « Le fait de harceler une personne par des propos ou des comportements **répétés** ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

La loi n° 2022-299 du 2 Mars 2022, crée un délit de harcèlement scolaire qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime. Elle améliore également le droit à une scolarité sans harcèlement. Art. L. 111-6.- Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement [...] et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222- 33-2-3 du code pénal.

Le choix de l'équipe pour une première écoute des enfants qui ressentiraient une situation de violence ou d'agression est celui d'une prise en charge par l'enseignant de la classe de cet élève. Il semble plus facile pour les élèves de venir vers leur enseignant en première intention.

Différents entretiens sont réalisés sur plusieurs semaines avec l'intimidateur et son enseignant et, la directrice reçoit l'intimidé .

Les compte-rendus sont conservés dans un classeur. Il s'agit d'amener l'intimidateur à se rendre compte qu'il ne faut pas agir de cette manière avec d'autres élèves. Les parents ne sont contactés que si la situation ne se débloque pas et que le harcèlement continue.

Plus clairement, les parents de l'intimidateur ne sont pas informés au premier stade du protocole. Ils le sont au stade 2. Les informations et signalements remontent alors jusqu'au rectorat. Jusqu'à présent le stade 2 n'a pas été activé à l'école .

Nous sommes confrontés suite à l'explication de ce qu'est le protocole phare lors des réunions de rentrée, à

une pression excessive et inappropriée des parents qui parlent immédiatement de harcèlement dès que leur enfant se trouve au sein d'un conflit basique de récréation.

Il faut donc bien prendre garde et en rappeler la définition.

En amont les problèmes de conflits identifiés entre élèves sont abordés et réglés avant de finir en situation de harcèlement. Il y a déjà de la vigilance au niveau des remarques ou attitudes des élèves qui viendraient chercher de l'aide auprès d'un adulte.

L'équipe est très solidaire et communique beaucoup.

Il est à noter que lorsque les enfants ramènent des conflits de leur week-end entre camarades, c'est plus difficile à gérer. Nous n'avons pas toutes les informations.

6 RASED

La psychologue scolaire, Mme Alizé DAHER poursuit ses interventions à l'école la fontaine les mardis.

A ce jour, 6 élèves sont en situation de handicap et 8 sont en cours de validation . L'école accueille 2 AESH à temps complet . Trois élèves ont une notification individuelle.

En ce moment il y a beaucoup de retours MDPH non validés.

Cette année un stage de réussite est organisé à l'école pour aider les élèves . Mme Bastoul accueillera 7 élèves .

Ce premier stage se déroule la première semaine des vacances d'octobre de 9h à 12h du lundi au jeudi.

Deux autres sont prévus : un en avril et une autre fin août.

7- Rythmes scolaires :

Les écoles de Fontenilles doivent réinterroger l'organisation du temps scolaire, et communiquer au DASEN au plus tard mi-janvier leur proposition.

L'équipe des enseignants de l'école élémentaire ne souhaitent pas de changement à ce jour.

A ce jour, tout changement implique la prise en compte du transport scolaire, de l'organisation du périscolaire et des associations fontenilloises. Une réflexion sera menée pour un changement éventuel à la rentrée 2028.

Le maintien des rythmes scolaires actuels est donc proposé au vote : reconduits à l'unanimité

8 Coopérative scolaire : bilan

Mme Pech a adressé le bilan 2024-2025 aux représentants des parents d'élèves ainsi qu'aux élus de la mairie. Elle rappelle que l'essentiel de l'argent est destiné au financement des sorties éducatives et à l'aide des familles.

Les recettes viennent des projets ponctuels des associations de parents, des photos de classe, des subventions mairie. Nous les remercions.

Mme La présidente Edith Dufour quitte son poste cette année.

9 Mairie : Informatique- Travaux

Travaux : L'état de la cour se dégrade, des rencontres avec les services techniques ont lieu régulièrement afin de remédier au problème. Il y a de nouveau des trous qui seront bouchés pendant les vacances.

Le projet pour végétaliser la cour de récréation est en cours de réflexion. La mairie précise que les travaux pour la mise aux normes de l'école sont prioritaires.

La végétalisation est en cours pour un début en 2027.

Ressources numériques : Salle informatique : tous les ordinateurs obsolètes ont été remplacés par les 8 portables achetés en 2019 avec la subvention et qui étaient destinés à faire une classe mobile + achat de 7 portables neufs pour arriver au total de 15.

Pour les tablettes, les 5 chargeurs Ipads ont disparu l'an dernier avec leur multiprise. L'école n'avait pas reçu à la livraison des tablettes 1 chargeur par Ipad (14).

Les ordinateurs portables achetés en 2019 utilisés par les enseignants, 1 par classe afin de projeter au tableau les livres numériques: L'équipe enseignante avait demandé qu'une partie du budget soit prévue afin de renouveler ces ordinateurs. 2 ordinateurs ne se chargent plus.

Le poste de la BCD a été remplacé, ainsi que le NAS, donc un réseau qui fonctionne bien avec des sauvegardes automatiques.

En l'absence de personnel (pas de services civiques), nous ne pouvons pas faire des demi-groupes et utiliser la salle informatique dont la capacité est limitée à 19 personnes pour respecter les règles de sécurité. Pour l'instant, nous nous installons dans l'ancienne classe de CE1, ce qui est peu pratique.

10 Projets et sorties scolaires

- **École élémentaire la fontaine : école europscol et formation Emile** sur les mathématiques en anglais. Une assistante en langue interviendra le jeudi.
- **une journée langue** sera proposée à nouveau cette année.
- **Photographe** le 18 novembre
- **CP et CP/CE1** : sortie vélo le long du canal du midi, visite guidée de l'écluse de Negra ;
- **CP/CE1** projet cuisine en lien avec les mathématiques. Défi langues en CE1
- **CE1** : Bouconne en vélo, miellerie, course d'orientation avec parcours nature
- **CE2** : **permis piéton** Semaine de la poterie avec une intervenante et sortie vélo à Bouconne
- **CM** : participation à la journée du patrimoine sur Toulouse. Une journée très intéressante avec 4 ateliers à thématiques différentes + un rallye piéton pour découvrir des aspects de la ville.
Sortie cinéma pour le festival du film historique offert par la communauté de commune
Les CM réaliseront aussi un Rallye mathématiques et un défi en anglais .
Vélo en cycle 3 à Bouconne
- **USEP** : course longue : elle se déroulera le mercredi 15 octobre au parc de Cazalère. Il y aura également un parcours cirque et orientation pour les classes de CM. C'est nouveau, les classes vont tester. Une rencontre avec une autre école pour une représentation en février. Au mois de mai un spectacle est proposé aux élèves.
- **Spectacle de Noël** offert par la mairie à toutes les classes : en lien avec l'école de Génibrat.
- **Toute l'école** : **Programme Watty-écopousse**
Spectacles à Altigone : L'île au trésor + pièce de théâtre pour les CM (une pièce de Molière 22/01)et Odyssud (CE/CP en mars)
- **Médiathèque** : 4 classes vont participer au prix « Les incorruptibles ». 4 classes ont été accueillies pour voir l'exposition
Les enseignants souhaitent poursuivre cet accueil, et demandent s'il est possible d'avoir plus de créneaux pour les prochaines expos.
- **CM2 Champions de la lecture** pour travailler la fluence.

11 Demandes des parents : les enseignants reçoivent les parents à leur demande ou lorsque l'enseignant pense qu'il est nécessaire de le faire. Les familles peuvent demander des rendez-vous à des horaires convenables.

La valorisation des élèves quelque soit leurs rapports aux apprentissages est faite régulièrement par une équipe bienveillante.

12 Bilan des élections de représentants de parents d'élèves

Depuis cette rentrée scolaire, les votes ont eu lieu uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits :360 . Nombre de votants : 165 Bulletins blancs ou nuls : 8

Bulletins exprimés pour l'APE : 157

Sièges attribués à l'APE : 9

Le taux de participation est de 45,83 %

13 ALAE :

Une réunion a lieu tous les lundis avec la directrice de l'élémentaire.

- Participation à Octobre Rose.
- un exercice incendie a été réalisé
- chaque vendredi des vacances un petit goûter avec les enfants est organisé.

Mme PECH remercie toutes les personnes présentes.

Mme Edith Dufour remercie lors de ce conseil d'école qui est le dernier pour elle, les parents d'élèves présents et à travers eux tous les autres parents d'élèves précédents. Elle remercie également la mairie et l'Alae avec qui elle a eu des rapports sereins et constructifs.

Prochain conseil d'école le 23/03/2026 puis 15/06/2025

Isabelle Pech,
directrice



Secrétaires : Mme Dufour et M. Bristot

